



Syndicat unitaire des
personnels
de l'Équipement (FSU)

**Après le succès de la manifestation nationale
du 6 mars**

Restons vigilants Poursuivons la mobilisation unitaire dans les services

Après les deux journées de grèves de la Fonction publique sur les salaires en novembre et janvier, la manifestation nationale à Paris des agents du MEDAD le 6 mars à l'appel des organisations CGT, FO, CFDT, FSU a été un franc succès avec environ 10 000 personnes sur les 65 000 que compte le ministère, et malgré un délai de préparation en intersyndicale court. Une délégation intersyndicale a rencontré le directeur de cabinet de M. Borloo puis deux conseillers du premier ministre.

Au MEDAD, la confirmation d'arbitrages présidentiels...

En réponse à cette manifestation et à la mobilisation unitaire qui se développe dans les services, le cabinet du Ministre d'état a confirmé les annonces faites, après arbitrage présidentiel, sur l'organisation du ministère en trois niveaux -national, régional, départemental- (lettres du ministre aux fédérations syndicales), ce qui garantit le maintien d'un ministère de plein exercice avec ses services déconcentrés.

... et des souhaits du ministre...

Le ministre ne souhaite pas de modification de l'organisation des 11 DIR, ni de création d'une agence des routes. Les services navigation devraient rester des services déconcentrés, sans transfert à VNF. Pour lui, l'ingénierie publique reste une priorité du ministère et le réseau scientifique et technique ne doit subir aucune remise en cause de sa structure et son implantation territoriale doit être maintenue. Il ne retient pas l'idée de la création d'une grande agence de la biodiversité. L'actuelle procédure du permis de construire n'a pas à être confiée au privé (« *c'est un non-problème* ») et, si l'examen du permis de conduire fait l'objet d'un audit dont le rapport lui sera transmis d'ici la fin du mois de mars, il considère qu'il doit continuer de se dérouler dans un cadre public.

La feuille de route du ministre étant constituée par les décisions du Grenelle, la construction du MEDAD a pour objectif d'appliquer les engagements du gouvernement : ce ministère a vocation à rester un grand ministère technique en gardant son niveau d'expertise en centrale et, dans les services déconcentrés ; il renforcera en particulier le système de formation initiale et continue pour s'adapter aux nouveaux métiers. Concernant la réorganisation de la centrale, les rapports des préfigurateurs seront communiqués pour le CTPC du 20 mars et le décret sera examiné dans la deuxième quinzaine d'avril.

... sans garantie sur les moyens

Ainsi les réponses obtenues par la mobilisation de tous les personnels du MEDAD rompent avec les projets de suppression et d'intégration des services déconcentrés du ministère dans les préfectures défendus dans le cadre de la RGPP (révision générale des politiques publiques). Elles réaffirment le rôle de services (inter-) ministériels des DDE-DDEA ancrées sur les missions « état ».

Mais, ce faisant, si la RGPP n'abandonne pas toute référence à l'appui aux collectivités territoriales qui est une forte composante de l'identité des services de l'ex-ministère de l'Équipement, c'est sans garantie sur les moyens dont disposera le ministère. Car, si le directeur de cabinet de M. Borloo se veut rassurant, il se garde de répondre aux questions sur les moyens et se réfugie derrière l'engagement du Président de la République de réduire le déficit budgétaire en faisant fondre drastiquement les effectifs de la fonction publique (non remplacement d'un départ sur deux).

Un avenir inquiétant qui se confirme à Matignon

L'audience suivante, au cabinet du Premier ministre, ne fera qu'enfoncer le clou et confirmer l'actualité des menaces de la RGPP avec l'objectif de supprimer 160 000 fonctionnaires sur 4 ans, grâce à des réformes statutaires (mobilité) et des **redéfinitions** de missions.

Après un discours sur les priorités du gouvernement que constituent le développement durable et la lutte contre le changement climatique, sur l'importance de la création du MEDAD pour atteindre cet objectif, le conseiller de M. Fillon fait un cours sur la RGPP, selon lui, « *la meilleure démarche pour adapter les moyens aux missions, une fois ces missions examinées. Un examen qui ne s'interdit rien : est-ce du ressort de l'Etat, d'une délégation de service public, voire du privé ?* » Mais « *au bout du compte, il faut en passer par la réduction des effectifs* ».

Un double langage...

Ainsi se trouve-t-on face à un double langage : la réaffirmation des missions du MEDAD, maintenues, voire développées, mais la réduction des effectifs déjà décidée.

M. Borloo se revendique d'un arbitrage présidentiel sur l'architecture générale du MEDAD mais, sur les sujets plus précis, il ne peut donner que son avis, ses souhaits, sans pouvoir apporter quelque garantie que ce soit en matière de moyens.

Dans ces conditions, des missions affichées comme prioritaires, auront de moins en moins de moyens humains... et l'échec du Grenelle n'est pas loin, en dépit des annonces de M. Borloo.

... conforté par les évolutions vécues dans les services...

Au-delà de l'importance affichée d'une ingénierie publique, on constate plutôt dans les services qu'elle se réduit à l'AMO avec abandon de toute conduite d'opération et que se profile une généralisation de la contractualisation par PPP (partenariat public-privé).

Si le ministre déclare que « *l'actuelle procédure d'instruction du permis de construire ne (lui) semble pas devoir être modifiée* », les annonces de réforme dans les services vont plutôt vers une externalisation plus poussée.

Pour nous, toutes ces missions qui ne sont pas le cœur de métier du « développement durable » risquent bien d'être au mieux réduites très vite à leur plus simple expression.

... aggravé par les rumeurs et les jeux contradictoires des responsables

Aujourd'hui notre mobilisation a permis d'éviter certains transferts au privé, mais demain tout est possible, si nous ne restons pas vigilants... Et le contexte d'incertitude généralisée favorise tous les discours des préfets et des chefs de service, toutes les rumeurs sans qu'il soit possible d'en mesurer le sérieux.

Le SUP-Equip'-FSU prend acte des engagements du ministre d'État sur plusieurs sujets importants. Mais, en l'absence d'arbitrage clair entre les différents niveaux décisionnels (MEDAD, Premier ministre et ministre de l'intérieur pour la RGPP), l'avenir de services comptant des milliers d'agents mobilisés pour leur avenir à court terme reste inquiétant.

Le SUP-Equip'-FSU appelle à poursuivre dans tous les services la mobilisation la plus unitaire, avec des temps forts nationaux, pour assurer un niveau de service public répondant aux besoins de la population, que ce soit dans les missions actuelles ou nouvelles en aménagement, logement et environnement.

Paris le 13 mars 2006